



Note N°2

Campagne Nos Droits

Intro

L'appel a été publié sur Médiapart avec une vingtaine d'organisations signataires.
<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/130217/nos-droits-contre-leurs-privileges>

Il fixe le cadre de la campagne :

- les thématiques que nous voulons aborder : droits sociaux, partage des richesses/fiscalité, discrimination/racisme, libertés démocratiques/état d'urgence.
- tournée vers l'action
- pas d'interpellation des candidats,
- décryptage des idées portées

L'implication des structures de Solidaires à plusieurs niveaux

Plusieurs fédérations de Solidaires sont déjà impliquées dans la campagne.

Pour rappel, une adresse mail d'échange et de coordination existe : lacampagne@solidaires.org. Elle ouverte à toutes les structures. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail sur l'adresse : contact@solidaires.org.

Pour relayer et participer localement aux initiatives, **il est important de constituer une liste de référent-es locaux** (syndicats et/ou solidaires locaux) pour favoriser les contacts localement. A transmettre sur la liste lacampagne@solidaires.org.

Pour les Solidaires locaux, une conférence téléphonique aura lieu le 6 mars à 17h30 au numéro 01 56 78 36 33 pour faire le point sur les démarches locales entreprises et donner les dernières informations à la suite de la journée de lancement de la campagne le 26 février.

Pour les structures Solidaires impliquées dans la campagne et notamment les signataires, **la prochaine réunion Solidaires est prévue le 10 mars à 17h30 dans les locaux de Solidaires**. La réunion est bien entendu ouverte.

1/ L'agenda de la campagne se précise

26 février, lancement médiatique de la campagne

Une initiative est prévue à Paris. Le RDV est à 15h place de la République.

Il est important de réussir cette première initiative pour lancer la dynamique de la campagne. Cela s'adresse en priorité aux syndicats et solidaires de la région parisienne pour faire passer le message et mobiliser les militant-es et adhérent-es.

Les dates pour lesquelles la campagne doit apparaître.

6 mars : journée mobilisation syndicale Pôle Emploi

7 mars ; journée mobilisation syndicale santé

8 mars : journée internationale droits des femmes

Pour cela des flyers et autocollants seront disponibles (dès le 26 février).

Pour la région parisienne, un stock sera disponible dans les locaux du DAL

Pour les demandes des autres régions, Sud PTT se chargera des envois à la demande (sudptt@sudptt.fr en objet : matériel campagne Nos Droits)

A partir du 11 mars

Initiatives locales en donnant de la visibilité aux thématiques de la campagne en fonction des spécificités locales. Ex : le droit au logement (office HLM), emploi/chômage (agence pôle emploi)...

Pour cela, il faut dès à présent prendre contact avec les représentant-es locaux des organisations de l'espace commun (en principal, DAL/qui pilote, ATTAC, FSU, Confédération Paysanne, Planning Familial) et les organisations/associations qui pourraient se joindre aux initiatives dans le cadre de la campagne.

Là où c'est possible, organisation de caravane qui se dirigerait vers Paris.

Point d'orgue, le week-end du 1^{er} avril : manifestation « Nos droits contre leurs privilèges ». Les modalités de cette journée sont en cours de préparation.

19 mars, « la marche pour la justice et la dignité » s'inscrit sur dans la thématique de la campagne sur le thème des discriminations.

Début avril

Initiatives « rendez-nous l'argent ».

A l'appui d'un rapport sur la fiscalité qui sortira fin février, des initiatives vont se construire sur les questions de justice fiscale, évasion fiscale, paradis fiscaux...

Groupe piloté par ATTAC, prochaine réunion le 22 février à 18h (local d'ATTAC).

Là encore, il est nécessaire de prendre contact localement avec les organisations de l'espace commun pour une préparation collective des initiatives du type « faucheur de chaises ».

Pour le moment, la réflexion se concentre sur la question de la fiscalité. Le thème est bien entendu beaucoup plus large et d'autres pistes peuvent être proposées comme le salariat, la propriété privée des moyens de productions...

Initiative du Syndicat de la Magistrature

Le SM vient de rédiger un document « Les 10 exigences pour la justice » et organise en avril 10 événements. Parmi ces exigences, l'Etat d'urgence est traité. Le SM propose qu'une des initiatives soit relayée et partagée par l'Espace commun.

2/ Communication

Le site sera opérationnel pour le 26 février. Outre la présentation de la campagne et le calendrier des initiatives (avec à terme une cartographie des événements), le site présentera des contributions des organisations.

Matériel

Flyer : appel au recto, verso avec quelques phrases reprenant les 4 axes thématiques contenus dans l'appel

Autocollant : « Nos droits contre leurs privilèges » avec l'adresse du site.

Affiches et tracts argumentaires par thématique viendront compléter par la suite le matériel.